

# CONTRAT DE TRAVAIL SAISONNIER HÔTELLERIE RESTAURATION

Lieu : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

## Identification de l'Employeur :

Nom / Raison sociale : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

SIRET : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

## Identification du Salarié :

Nom et prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_ Lieu de naissance : \_\_\_\_\_

Numéro sécurité sociale : \_\_\_\_\_

## Objet du contrat :

Le présent contrat est conclu pour une durée déterminée, conformément aux dispositions applicables aux contrats saisonniers dans le secteur de l'hôtellerie-restauration. Le salarié est engagé pour la réalisation de tâches spécifiques liées à l'activité saisonnière de l'employeur.

## Durée et période de travail :

La durée du contrat est fixée à \_\_\_\_\_ jours, à compter du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_. Le salarié exercera son activité selon un planning communiqué par l'employeur, respectant la réglementation en vigueur.

## Fonctions et lieu de travail :

Le salarié exercera les fonctions suivantes : \_\_\_\_\_. Le lieu de travail est situé à : \_\_\_\_\_. L'employeur pourra être amené à modifier temporairement le lieu d'affectation dans le cadre de l'activité saisonnière.

## Rémunération :

La rémunération brute horaire est fixée à \_\_\_\_\_ EUR, conformément aux dispositions légales et conventionnelles applicables. Le paiement sera effectué mensuellement, au plus tard le \_\_\_\_\_ du mois suivant, par virement bancaire ou chèque.

## Durée du travail et horaires :

La durée hebdomadaire de travail est de \_\_\_\_\_ heures. Les horaires seront communiqués par l'employeur et pourront être adaptés selon l'activité et les besoins saisonniers, dans le respect de la réglementation sur le temps de travail.

## Congés et repos :

Le salarié bénéficiera des congés payés légaux calculés au prorata de sa période de travail, conformément au Code du travail et à la convention collective applicable. Les jours de repos seront attribués conformément aux dispositions légales en vigueur.

**Obligations et droits des parties :**

Le salarié s'engage à respecter les consignes de travail, la discipline de l'entreprise, ainsi que les règles d'hygiène et de sécurité. L'employeur s'engage à fournir les moyens nécessaires à l'exécution correcte du travail, à assurer la sécurité et la formation du salarié.

**Rupture du contrat :**

Le contrat pourra être rompu avant son terme dans les cas et conditions prévus par la loi, notamment pour faute grave, force majeure ou accord des parties. Le salarié doit respecter un délai de préavis conforme à la réglementation applicable.

**Assurances et responsabilités :**

L'employeur déclare être assuré pour la responsabilité civile professionnelle couvrant les activités de l'entreprise. Le salarié est couvert par la sécurité sociale et bénéficie des assurances obligatoires liées à son emploi.

**Confidentialité :**

Le salarié s'engage à respecter la confidentialité des informations dont il pourrait avoir connaissance dans le cadre de son travail, pendant et après la durée du contrat.

**Litiges et juridiction compétente :**

Tout litige relatif à l'exécution ou à l'interprétation du présent contrat sera soumis aux juridictions compétentes conformément au droit français.

**Signatures :**

**L'EMPLOYEUR**

**LE SALARIÉ**

Signature : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Source originale de ce document :

<https://juridique-travail.com/modele-contrat-saisonnier-hotellerie-restauration/>

Ce modèle vous a-t-il été utile ?

Découvrez d'autres modèles à jour sur :

<https://juridique-travail.com>

Voir plus de modèle

Ce modèle est destiné exclusivement à un usage personnel et non commercial.

Toute diffusion ou publication doit obligatoirement citer la source.

Ce modèle est fourni à titre purement indicatif et ne constitue pas un conseil juridique.  
Il est recommandé de consulter un professionnel qualifié pour des situations spécifiques.